



**PRÉFET  
DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi, du travail,  
des solidarités et de la protection des populations**

Service : **Pôle services vétérinaires**  
**Service santé, protection animales et environnement**  
Bureau : Bureau santé et protection des animaux  
✉:ddetspp-sv@marne.gouv.fr

N° 2022-01178

**ARRÊTE PRÉFECTORAL  
MODIFIANT LA LISTE DES PERSONNES HABILITÉES  
A DISPENSER LA FORMATION DES MAÎTRES DE CHIENS  
SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DANGEREUX**

**Le préfet de la Marne  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

- VU** le Code rural et de la pêche maritime et notamment les dispositions du livre II ;
- VU** la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux ;
- VU** le décret n° 2009-376 du 1<sup>er</sup> avril 2009 relatif à l'agrément des personnes habilitées à dispenser la formation prévue à l'article L. 211-13-1 du code rural et au contenu de la formation ;
- VU** l'arrêté du 8 avril 2009 modifié fixant les conditions de qualification et les capacités matérielles d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévues à l'article L. 211-13-1 du code rural et de la pêche maritime ;
- VU** l'arrêté du 8 avril 2009 modifié fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L. 211-13-1 du code rural ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 5 novembre 2009 fixant la liste des personnes habilitées à dispenser la formation des maîtres de chiens susceptibles d'être dangereux ;
- SUR** proposition de la directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Marne,

**ARRETE**

**Article 1 :** L'annexe de l'arrêté préfectoral du 5 novembre 2009 sus-visé est remplacée par l'annexe du présent arrêté.

**Article 2 :** Le Secrétaire Général de la préfecture et la directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Marne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Fait à Châlons-en-Champagne, le  
Le Préfet

**20 JUIN 2022**

**Annexe à l'arrêté préfectoral du 5 novembre 2009  
modifiant la liste des personnes habilitées à dispenser la formation  
des maîtres de chiens susceptibles d'être dangereux**

identité	adresse professionnelle	téléphone	titre ou qualification	lieu de délivrance des formations
Nolwenn CANIARD	73 rue des Bouchers 51420 WITRY-les-REIMS	06 36 56 69 41	Brevet professionnel d'éducateur canin	Domicile des maîtres
Nicolas CHERU	40 rue Saint Léonard 51100 REIMS	06 26 61 58 34	Certificat de capacité	- Domicile des maîtres - 40 rue Saint Léonard 51100 REIMS
Patricia CLOLUS	13 rue Neuve 10160 RIGNY-le-FERRON	06 15 93 11 46	Certificat de capacité	- Domicile des maîtres - Salle communale 32bis rue de Châlons 51260 ANGLURE
Chloé COULMIER	Route de Voivreux Vertus 51130 BLANCS-COTEAUX	06 51 25 10 20	Brevet professionnel d'éducateur canin	Route de Voivreux Vertus 51130 BLANCS-COTEAUX
Djimi DAVIDAS	5 rue de la Fontenelle Hameau de Champagnemay 51310 Joiselle	07 68 46 11 63	professionnel Conduite / Gestion entreprise du	Domicile des maîtres
Anne DELAHAYE	1 impasse du Général Leclerc 51480 VAUCIENNES	06 89 20 35 77	Certificat de capacité	- Domicile des maîtres - La Pâture aux Oies 51160 MAREUIL-sur-AY
Catia FRANCOIS	9 allée du Chevalier Cappy 51530 OIRY	06 43 50 31 72	Conduite/gestion entreprise du secteur canin et	Domicile des maîtres
Damien GARREL	9 rue de la Ville Echue 51210 BERGERES-sous-MONTMIRAIL	06 74 24 28 14	BP Educateur canin	Domicile des maîtres
Stéphanie LECOMTE	Chemin du Chêne à la Vierge 51160 SAINT IMOGES	07 70 27 54 67	Certificat de capacité	Domicile des maîtres
Léo LINARD-FOUQUET	14 rue du Curé Meslier 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE	07 60 84 17 44	Brevet moniteur pratique disciplines incluant le mordant	Club sport et dressage canin Fagnières
Arnaud LORSON	44 Grande Rue 55500 MENIL-SUR-SAULX	07 70 26 63 27	Brevet professionnel Educateur canin	Domicile des maîtres
Hafid MAHRI	Le Champ de Triangle 02400 BOURESCHES	06 15 48 74 65	Certificat de capacité	42 Avenue Sarah Bernhardt 51430 TINQUEUX
Sandrine NATAF	1 ter rue des Petits Clozeaux Grand Bréau 77540 COURPALAY	01 64 16 17 66 06 64 64 28 86	Certificat de capacité	Domicile des maîtres
Jean Christian PAGE	19 avenue Louis Lenoir Vertus 51130 BLANCS-COTEAUX	03 26 59 21 23 06 18 30 06 54	Certificat technique du 2ème degré cynotechnique	Club canin vertusien de la Côte de Blancs Avenue de Bammental Vertus 51130 BLANCS-COTEAUX
Arnold PICARD	55 le Moulin du Pont 77750 ORLY-sur-MORIN	01 60 09 54 32 06 73 05 41 86	Certificat de capacité	Domicile des maîtres
Laurence PIGNARD (née MARCZAK)	24 Faubourg de Troyes 10110 BAR-sur-SEINE	03 25 29 61 40 06 88 12 88 28	Certificat de capacité	Domicile des maîtres
Jonathan QUENCEZ	15 rue Victor Hugo 51600 SUIPPES	06 84 38 99 66	Brevet supérieur de technicien - Armée de terre cynotechnie	Domicile des maîtres
Miguel RODRIGUEZ	15 avenue du 19 août 1944 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE	06 18 10 39 03	Certificat de capacité	Club canin Recy 51520 Recy
Yvain TOFANI	21 Grande Rue 51380 VAUDEMANGE	06 84 42 02 55	Brevet professionnel d'éducateur canin	Domicile des maîtres
VALENTIN Didier	1 La Défense 51700 CHAMPVOISY	06 19 92 30 49	Certificat de capacité	1 La Défense 51700 CHAMPVOISY
Sylvain WUATTIER	9 rue de Tarbes 51480 DAMERY	07 67 33 02 33	Brevet professionnel d'éducateur canin	- Domicile des maîtres - Parc privé clos - Rue Médard Bonnard 51480 DAMERY

mise à jour le 14 juin 2022